



RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ

VOLET 2 – SOUTIEN À LA COMPÉTENCE DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DES MRC

2020

Préparé par le
Service de développement local et régional
MRC de Matawinie

25 mars 2020

1. Introduction

Le présent rapport d'activités est produit conformément à l'entente qui lie la MRC de Matawinie et le ministre des Affaires municipales et de l'habitation relativement au Fonds régions et ruralité (FRR) signée en mars 2020. Conformément à cette entente, la MRC de Matawinie a défini ses priorités d'intervention pour l'année 2020. Les sommes provenant du Fonds de développement du territoire seront donc affectées en fonction de ces priorités d'intervention.

2. Priorités annuelles d'intervention

Conformément à l'entente relative au Fonds de régions et ruralité, la MRC de Matawinie, a adopté en décembre 2020 par voie de résolution CM-261 2020, les priorités d'intervention suivantes pour l'année 2020-2021:

Pour Volet « aménagement »

- Élaboration du plan régional des milieux hydriques et humides (PRMHH) ;
- Révision du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) ;
- Concordance des règlements d'urbanisme municipaux au Schéma d'aménagement et de développement révisé ;
- Mise en œuvre du plan d'aménagement intégré (PAI) du territoire public intramunicipal (TPI) ;
- Adoption des règlements d'urbanisme pour le territoire non Aménagement organisé (TNO).

Volet « développement économique »

- Augmentation de la visibilité, du rayonnement et de la notoriété de la MRC et du Service de développement local et régional ;
- Élaboration des actions pour l'axe stratégique "Définir le positionnement touristique de la Matawinie ;
- Production du plan MADA pour la MRC et coordination des plans MADA des municipalités ;
- Réalisation avec le CLOS des actions identifiées dans le plan de développement communautaire;
- Promotion des nouveaux services auprès de la clientèle : développement d'outils de communication.

Volet « soutien aux collectivités »

- Attraction, rétention de travailleurs;
- Concertation du milieu pour le développement d'habitations pour les travailleurs.

3. Politique de soutien aux entreprises

Conformément à l'entente relative au Fonds Régions et ruralité volet 2, la MRC de Matawinie a adopté le 25 novembre 2020 par voie de résolution CM292-2020, les Politiques de gestion des aides financières issues du FRR volet 2 :

- Politique FRR volet 2 Soutien aux entreprises y compris d'économie sociale
- Politique FRR volet 2 Soutien au développement socio-économique de la Matawinie
- Politique FRR volet 2 Soutien aux projets structurants contribuant à l'amélioration des milieux de vie en Matawinie

4. contribuant à l'amélioration des milieux de vie en Matawinie;

Bilan des activités et priorités d'intervention

Considérant que le conseil des maires a adopté la répartition de l'enveloppe 2019-2020 le 25 novembre 2020, il n'y a pas de bilan des activités et priorités d'intervention pour l'année 2019-2020.

5. Bilan financier

Sommes disponibles

Solde non engagé au 31 décembre 2019	0 \$
Subvention du Fonds régions et ruralité (495 660 \$ à recevoir)	1 831 229 \$
Intérêts	0 \$
Total des sommes disponibles au 31 mars 2020	1 831 229 \$

b) Sommes engagées au 31 décembre 2020

Somme engagée pour les activités liées au mandat de la MRC relatif à la planification de l'aménagement et du développement du territoire pour la période du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2021	100 000 \$
Service de développement local et régional	315 000 \$
Somme engagée pour les actions locales en soutien à l'amélioration des milieux de vie en Matawinie période du 1 ^{er} avril 2020 au 31 décembre 2020	0 \$
Participation au FDOTL	50 000 \$
Ententes sectorielles	
Table des préfets	69 115 \$
Lanaudière économique	10 000 \$
Soutien aux entreprises	0 \$
Participation MRC au financement FRR volet 4	0 \$
Plan d'action du développement socioéconomique de la Matawinie	0 \$
Frais d'administration	0 \$
Total des sommes engagées au 31 décembre 2020	544 115 \$
Solde au 31 décembre 2020	1 287 114 \$